

Mulhouse, le 28 janvier 2021

à

à Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice Académique  
des Services Départementaux de l'Éducation Nationale  
du Haut-Rhin

Objet : brassage inhérent aux cours de religion et aux absences non remplacées des PE

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Un mail a été envoyé aux directeurs/directrices pour annoncer la suspension des cours d'EILE en présentiel suite au protocole sanitaire renforcé mis à jour le 22 janvier.

Ce protocole impose de nouvelles mesures visant à limiter strictement le brassage entre groupes d'élèves de classes différentes.

Dans bien des écoles, la tenue des cours de religion crée le brassage des élèves de plusieurs classes.

Aussi, nous vous demandons de suspendre les cours de religion dans les écoles qui ne les organisent pas classe par classe.

De même, les absences non remplacées des professeurs des écoles imposent le brassage de nombreux élèves de plusieurs classes en l'absence de possibilité de renvoi des élèves à leur domicile.

Nous vous demandons donc de faire parvenir des consignes précises aux directeurs/directrices d'écoles les autorisant à enjoindre les parents à récupérer et à garder à leur domicile les élèves des PE absents.

Merci d'intervenir afin que ces problématiques sanitaires soient réglées sans délai.

En attente de votre réponse, veuillez croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat départemental du SNUipp-FSU68



Ghislaine UMHAUER